

### Adaptez votre conduite

- Augmentez les distances de sécurité
- Evitez les manœuvres brutales
- Ne dépassez pas les engins de salage et de déneigement et facilitez leur passage
- Ecoutez les radios locales

### Soyez bien équipé

- Gilet haute visibilité et triangle de signalisation
- Chaînes et équipements spéciaux
- Liquide antigel
- Bombe anti-givre ou raclette
- Câble de démarrage
- Lampe de poche et vêtements chauds
- Eau et nourriture

### Restez informé

- Conditions météorologiques
- Conditions de circulation

[www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

- Suivre les indications et se conformer aux prescriptions mentionnées sur les panneaux à messages variables et panneaux à prisme.

Avant de partir, n'oubliez pas

## les bons réflexes

sur la route

### Pensez aux chaînes à neige

- Faites un essai de montage
- Garez-vous à l'écart de la chaussée pour le montage
- Équipez les 2 roues motrices (chaînes uniquement sur les roues motrices)
- Vérifiez régulièrement leur tenue
- Retirez-les dès qu'elles ne s'imposent plus

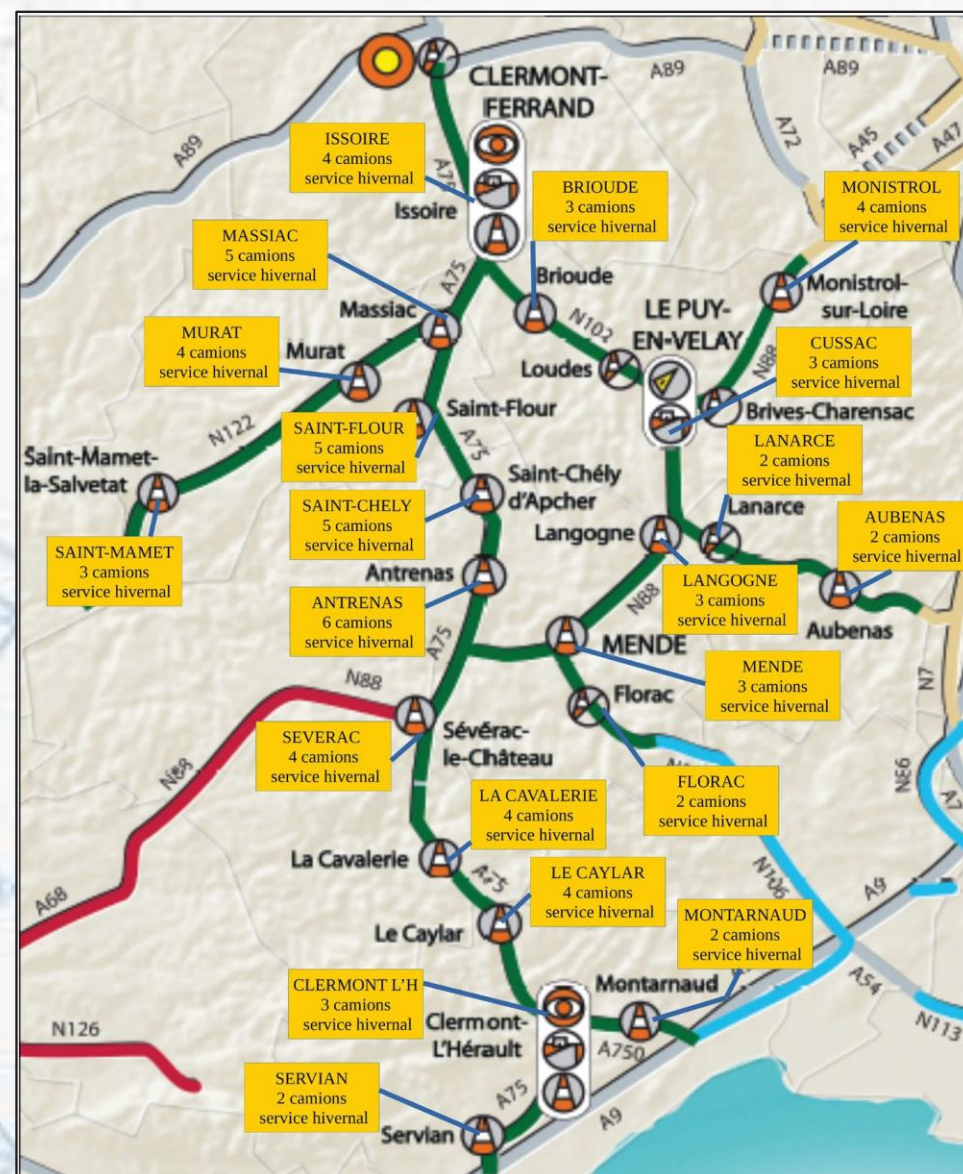
### Contrôlez votre véhicule

- Niveaux (huile, liquide de lave-glace)
- Pression des pneumatiques
- Éclairage
- Chauffage et ventilation

### Dans la circulation bloquée

- Sur route, garez-vous sur le bas-côté
- Sur autoroute, ne stationnez pas sur la bande d'arrêt d'urgence, restez sur la file de droite, sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable.
- Tenez-vous informé

## Les moyens matériels mobilisables en 2018-2019



Au total, ce sont 73 engins de service hivernal qui sont prêts à intervenir sur les routes du réseau de la DIR MC lorsque la situation se dégrade.



# VIABILITE HIVERNALE 2018-2019

L'hiver est une période de forte mobilisation pour les services routiers.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central est organisée pour la sécurité des usagers sur les routes nationales non concédées.

Le réseau de la DIR Massif Central traverse un massif montagneux et se caractérise en premier lieu par son altitude, 400 km de routes se situant à une altitude supérieure à 900 m. Celles-ci empruntent 12 cols culminants, pour la plupart, à plus de 1000 m et certains jusqu'à 1200 m.

Pendant la période hivernale, la DIR MC s'engage à intervenir 24h/24h sur le réseau autoroutier (A75 et A750) et sur les routes nationales desservant

les préfectures du Puy-en-Velay (RN88), Aurillac (RN122) et Mende (RN88).

Sur ces réseaux, l'objectif est de revenir à une condition de conduite, au moins sur une voie de circulation, dans les trois heures qui suivent la fin d'une chute de neige.

La DIR MC dispose de plus de 70 engins de service hivernal et près de 450 agents sont mobilisés chaque hiver pour garantir la viabilité du réseau.

Tous les moyens mis en oeuvre doivent cependant être conjugués à une posture responsable des usagers pour une efficacité optimale.





## Le traitement de la neige et du verglas : pas de place à l'improvisation

### La période de viabilité hivernale

La période de viabilité hivernale dure quatre mois en plaine, jusqu'à six mois en montagne. Pendant cette période, la DIR Massif Central renforce son organisation.

Le dossier d'organisation de la viabilité hivernale précise les niveaux de service relatifs à chaque itinéraire, les modalités d'intervention et les moyens humains et matériels qui y sont consacrés.

Pour la viabilité hivernale 2018/2019, ce sont plus de 20000 tonnes de sel qui sont prévues, pour un total de 1,5M€

### Traitement de la neige et du verglas

Pour traiter un événement hivernal, le gestionnaire de la voie dispose principalement de deux moyens de traitement.

Le premier est chimique : c'est le salage. Le second est mécanique : c'est le raclage par les lames des chasse-neige.

### Racler la neige

Le raclage est le principal mode de traitement de la neige. Il n'est efficace que sur la neige, une fois tombée. Le chasse-neige doit pouvoir rouler à une vitesse de l'ordre de 40 à 50 km/h pour que le raclage évacue convenablement la neige sur le bord de la voie. Un chasse-neige passe environ toutes les deux heures en tous points de son circuit de traitement.

### Salier la chaussée

Le sel est utilisé pour abaisser la température à laquelle l'eau va geler. Il constitue le produit fondant le plus efficace et le plus économique pour combattre le verglas sur les routes. Il a un effet rapide pendant plusieurs heures et agit jusqu'à -8°C.





### Situation de crise

Une organisation spécifique est mise en œuvre en concertation avec les préfets de département ou de zone en fonction de l'ampleur de la crise.

Mesures susceptibles d'être mises en œuvre :

- neutralisation de certaines voies de circulation
- mise en place d'itinéraires ou de sorties obligatoires
- détournement et reroutage des poids lourds afin d'éviter un secteur enneigé
- stationnement obligatoire des poids lourds sur des aires ou en pleines voies (autoroutes et routes nationales).

## Soyez attentifs aux indications de circulation!

Conditions de conduite hivernale		Code couleur	Conseils aux usagers	Probabilité d'un blocage
<b>C1</b>		<b>Route NORMALE</b>	<b>Soyez prudent</b> Une route ne peut jamais être considérée comme sans danger.	Sans objet
<b>C2</b>		<b>Route DELICATE</b>	<b>Réduisez votre vitesse et soyez vigilant</b>	Faible pour les véhicules légers. Possible pour les poids lourds.
<b>C3</b>		<b>Route DIFFICILE</b>	<b>Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions, sinon différez vos déplacements.</b>	Forte, d'autant plus que le trafic est important.
<b>C4</b>		<b>Route IMPOSSIBLE</b>	<b>Ne circulez pas</b>	Le blocage est effectif : il peut engendrer des problèmes de sécurité.



## L'information des usagers

L'information des usagers sur les conditions de circulation est relayée par les moyens propres de la DIR :

- Les panneaux à messages variables (PMV)
- Le site internet : [www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.massif-central.developpement-durable.gouv.fr)  
Sur le site internet, la carte relative aux conditions de circulation donne des informations en temps réel sur les conditions de conduite en hiver du réseau de la DIR Massif Central, avec des vues prises par les caméras disposées sur des secteurs sensibles.



- Le site internet : [www.bison-fute.gouv.fr/](http://www.bison-fute.gouv.fr/)  
Sur ce site internet, retrouvez toutes les conditions de circulation en temps réel et par secteur, ainsi que des conseils d'équipement.

## Le respect des agents publics est essentiel car ils participent à l'amélioration de votre sécurité.

Certaines incivilités (menaces, outrages, atteintes à l'intégrité physique ou psychique) peuvent entraîner des poursuites réglementées par le code pénal.

De plus, l'article R414-17 du code de la route précise qu'il est interdit de dépasser les chasse-neige en service.

## Adapter sa vitesse en cas d'intempéries

**Les vitesses maximales autorisées** par temps de neige sont les mêmes que celles appliquées par temps de pluie : 110 au lieu de 130 km/h sur autoroute, 100 au lieu de 110 km/h et 80 km/h sur route. Par ailleurs, les chutes de neige limitent la visibilité, tout comme le brouillard. Donc lorsque cette visibilité baisse à moins de 50 mètres, la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h quelle que soit la route empruntée. Le maître-mot reste d'adapter sa vitesse à la situation rencontrée sur la chaussée.

Le Code de la Route impose d'**augmenter les distances de sécurité**, sans plus de précision. Au conducteur donc de se comporter avec discernement et de s'assurer d'avoir le temps de réagir en douceur en allongeant les distances tant devant lui que sur les côtés, dans la mesure du possible bien entendu.

Dans tous les cas, par temps de neige comme par temps de pluie, vous devez vous assurer d'**être visible en allumant vos feux de croisement**, et vos feux de brouillard avant et arrière si vous le jugez nécessaire. Enfin, il est bon de rappeler que les engins de salage et les chasse-neige sont prioritaires, ne les doublez pas et laissez leur le champ libre dans leurs manœuvres. Veillez également à toujours être en mesure de les laisser passer, ainsi que les véhicules de secours.